

Les cotisations des quelque 1500 entreprises et organismes adhérents représentent une part non négligeable des ressources du CidB et contribuent ainsi à son pouvoir d'autofinancement.

En adhérant au CidB, vous aiderez à soutenir son action dans le domaine de l'information et de la lutte contre le bruit, et vous serez vous-mêmes tenus régulièrement informés des innovations techniques et réglementaires.

Les tarifs d'adhésion pour l'année 2019 sont les suivants :

Membre actif pluriel * : 820 euros

Membre actif * : 295 euros

Membre de soutien : 130 euros

L'adhésion sera reconduite par tacite reconduction sauf annulation de votre part avant la fin de l'année.

Si vous souhaitez adhérer à l'association, imprimez le bulletin d'adhésion et complétez-le en spécifiant la contribution souhaitée. Retournez-le par courrier postal accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du CidB.

Adresse de règlement : CidB - Service Adhésions - 12-14 rue Jules Bourdais - 75017 Paris

* Les membres associés peuvent poser leur candidature pour devenir administrateur de l'association.

[Afficher le bulletin d'adhésion en tant que membre adhérent](#) (format pdf)
